

Educateur spécialisé

Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) est un diplôme de niveau III délivré par le Ministère de l'Education Nationale.

Le métier

L'Educateur spécialisé concourt à l'éducation des enfants, des adolescents ou des adultes présentant des déficiences physiques ou psychiques, des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion. Son intervention se situe aussi bien dans le champ social que dans le champ scolaire, celui de la santé ou encore de la protection judiciaire de l'enfance. Il est également appelé à intervenir sur le développement d'un quartier ou celui d'une communauté. Ce métier nécessite un intérêt pour les problèmes sociaux et humains, une capacité à travailler en équipe, de la créativité, le sens des responsabilités et un engagement personnel pour exercer dans toutes les structures ou services en milieu ouvert ou en internat.

Les employeurs

Aujourd'hui, environ 46.000 Educateurs spécialisés exercent leur activité dans les domaines de l'action sociale et de la protection judiciaire de la jeunesse. Ils sont surtout employés par les associations du champ de l'éducation spécialisée, mais aussi par les collectivités locales (communes et départements) et divers organismes d'accueil spécialisés. Leurs compétences sont sollicitées en milieu ouvert : club de prévention, action éducative en milieu ouvert, aide sociale à l'enfance, centres sociaux. Ils travaillent également en établissements : foyers de jeunes travailleurs, établissements spécialisés d'aide par le travail, instituts médico-éducatifs, centres d'hébergement et de réadaptation sociale. .



L'IRTS Champagne-Ardenne

“ Acteur de la solidarité et de la citoyenneté ”

Educateur Spécialisé

**Une formation professionnelle
en 3 ans**

**Une formation en alternance
pour un métier**



Educateur Spécialisé

Les conditions d'accès

Être titulaire du Baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (*),
ou

- Être titulaire du C.A.F.M.E. (*), ou
- Être titulaire de l'examen de niveau organisé par la Direction Régionale et Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (inscription et renseignements, par courrier, auprès de la D.R.A.S.S.).

(* Les élèves de terminale, les candidats au C.A.F.M.E. ou à l'examen D.R.A.S.S. sont admis à concourir, l'entrée en formation étant subordonnée à l'obtention du diplôme.

Procédures d'admission

Calendrier, demande d'inscription, règlements d'admission, annales des épreuves écrites, dates des épreuves d'admissibilité et d'admission, tarifs d'inscription, résultats, disponibles sur le site de l'I.R.T.S. Champagne-Ardenne à l'adresse suivante : <http://www.irts-ca.fr>



Formation théorique



1450 heures de formation théorique sur trois ans réparties en quatre Domaines de Formation :

- DF 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé ;
- DF 2 : conception et conduite de projet éducatif spécialisé :
 - 1^{ère} partie : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé ;
 - 2^{ème} partie : conception du projet éducatif spécialisé.
- DF 3 : communication professionnelle en travail social :
 - 1^{ère} partie : travail en équipe pluriprofessionnelle ;
 - 2^{ème} partie : coordination.
- DF 4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles :
 - 1^{ère} partie : implication dans les dynamiques institutionnelles ;
 - 2^{ème} partie : travail en partenariat et en réseau.

Formation pratique

15 mois (2100 heures) de stage à temps complet dans les établissements de Champagne-Ardenne.

Validation

Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) est un diplôme de niveau III délivré par le Ministère de l'Education Nationale.

L'examen final comprend 7 épreuves :

- la présentation d'un dossier de pratiques professionnelles,
- une étude de situation,
- la présentation et la soutenance d'un mémoire,
- la présentation d'un journal d'étude clinique,
- la validation par le site de stage d'écrits professionnels (validation en cours de formation),
- une épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles,
- la présentation d'un dossier sur un travail en partenariat et en réseau.

